Belfius Invest Digital Economy 11-2030

Document d'informations clés (KID)

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Belfius Invest Digital Economy 11-2030 est une assurance-vie liée à un fonds de placement interne fermé (Branche 23). Il s'agit d'un produit de Belfius Insurances SA (numéro d'agrément 0037, siège : B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, tel : 02/286.76.11 ou belfius-insurance.be/).

Autorité de contrôle: FSMA. Ce document a été établi le 07/09/2020. Avertissement : vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit?

Type

Assurance-vie de la Branche 23 (sans capital ni rendement garanti) à durée déterminée dont le rendement est lié à un fonds de placement interne fermé, soumise au droit belge.

Objectifs

La prime nette du souscripteur est investie dans le fonds de placement interne fermé **Belfius Invest Digital Economy 11-2030**. Ce fonds de placement interne, libellé en EUR, est géré par Belfius Insurance SA. Le fonds de placement interne fermé investit dans une obligation dont les caractéristiques sont décrites ci-dessous.

100% des versements nets sont investis dans le fonds de placement interne fermé. Après déduction des taxes, le montant de chaque versement est affecté à l'achat d'unités du fonds de placement interne fermé.

La valeur du contrat est liée à l'évolution du fonds de placement interne fermé Belfius Invest Digital Economy 11-2030 dont la valeur est le résultat de la multiplication du nombre d'unités acquises et de la valeur de chaque unité du fonds de placement interne, qui n'est pas garantie. Le risque financier est entièrement supporté par le souscripteur.

Objectifs d'investissement du fonds de placement interne fermé

Le fonds de placement interne fermé, Belfius Invest Digital Economy 11-2030 poursuit l'objectif de rembourser, à la date finale du contrat, au moins 100% de la prime nette investie, moins les rachats partiels éventuels, ainsi que du paiement d'une plus-value potentielle brute supplémentaire égale à 100% de la hausse de l'indice sous-jacent Solactive Digital Economy (SOLDIGIT), avec un paiement maximum de 115% du montant des primes nettes investies moins les rachats partiels éventuels, sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou du garant de l'obligation sous-jacente.

Période de souscription: 10/09/2020 – 27/10/2020

- Souscription: minimum 1.000 EUR et ensuite, par tranche de 1.000 EUR

Caractéristiques de l'obligation sous-jacente

- A l'échéance finale, l'objectif visé est le remboursement de la prime nette investie, majoré de 100% de la hausse éventuelle de l'indice Solactive Digital Economy par rapport à sa valeur initiale, avec une plus-value maximale de 15%, moins les rachats partiels éventuels (sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur et de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant de l'obligation sous-jacente).
- La hausse de l'indice est observée au cours des 12 derniers mois. La moyenne des cours de clôture de l'indice à 13 dates d'observation est comparée avec la valeur initiale de l'indice. Valeur initiale: cours de clôture le 10/11/2020. Valeur finale: moyenne des cours de clôture aux dates d'observation suivantes : 05/11/2029 - 05/12/2029 - 05/01/2030 - 05/02/2030 - 05/03/2030 - 05/04/2030 - 05/05/2030 - 05/06/2030 - 05/07/2030 - 05/08/2030 - 05/09/2030 - 05/10/2030 - 22/10/2030.
- En cas de diminution de l'indice sous-jacent Solactive Digital Economy, l'objectif est le remboursement, à l'échéance, de minimum 100% des primes nettes investies moins les rachats partiels éventuels (sauf en cas de faillite ou risque de faillite de l'émetteur ou de faillite, risque de faillite ou bail-in du garant du l'obligation sous-jacente).
- Emetteur de l'obligation sous-jacente: Belfius Financing Company SA, une filiale à 100 % de Belfius Banque SA.
  - Date de début de l'obligation : 10/11/2020
  - Date finale de l'obligation : 05/11/2030
  - Devise: investissement en EUR

Investisseurs de détail auquel le PRIIP est destiné

Belfius Invest Digital Economy 11-2030 s'adresse aux personnes physiques, résidants en Belgique, ayant une connaissance des produits de la Branche 23, qui cherchent à investir dans un produit avec un rendement potentiel supérieur sans rendement ni capital garanti. L'horizon de placement est de minimum 10 ans et 2 jours. L'horizon de placement est lié à la durée de l'obligation sous-jacente.

Assurance: avantages et coûts

Prestation en cas de vie : la valeur du contrat correspondant au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité.

Prestation en cas de décès: la valeur du contrat correspondant au produit du nombre total d'unités acquises par la valeur de chaque unité, déterminée le mardi suivant le jour de la réception par la Compagnie d'un extrait de l'acte de décès de l'assuré, ou à l'échéance hebdomadaire suivante. Pour plus d'informations sur les prestations d'assurance, veuillez consulter «Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?».

Durée

Le contrat Belfius Invest Digital Economy 11-2030 est conclu pour une durée déterminée de 10 ans et 2 jours

- Date de début du contrat : 03/11/2020
- Date de fin du contrat : 05/11/2030

Le contrat prend fin en cas de rachat total ou de décès de l'assuré ou à la date d'expiration contractuelle mentionnée dans les conditions générales. Le contrat ne peut pas être résilié unilatéralement par Belfius Insurances SA.

Belfius Banque & Assurances

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 10 ans et 2 jours. Le risque inhérent au produit peut être plus élevé que celui présenté dans l'indicateur si le produit n'est pas détenu pendant toute la durée de période de détention recommandée.

L'indicateur synthétique de risque (« SRI ») permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvement sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part à vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est une classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de Belfius Insurance SA à vous payer en soit affectée.

Ce produit comporte certains risques inhérents aux produits de la Branche 23. Les fonds de placement internes de la Branche 23 sont exposés à différents risques variant en fonction de l'objectif et de la politique d'investissement des fonds de placement internes et de leurs fonds sous-jacents. L'évolution de la valeur nette d'inventaire est incertaine. La valeur d'une unité et ainsi le rendement dépend de l'évolution de la valeur des actifs sous-jacents et de la volatilité des marchés. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. Toute référence à la sécurité de ce produit s'entend sous réserve de ces risques.

Le rendement du contrat Belfius Invest Digital Economy 11-2030 n'est pas garanti par Belfius Insurances SA.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Les évolutions futures des marchés ne peuvent être prédites avec précision. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication d'un certain nombre de résultats possibles fondés sur des rendements récents. Les rendements réels peuvent être inférieurs.

Investissement net: 10.000 EUR – Prime brute 10.200 EUR (taxe d'assurance de 2% comprise)

		1 an	6 ans	10 ans et 2 jours (période de détention recommandée)
Scénario's en cas de vie				
Scénario de tensions	Ce que vous pouvez obtenir après déduction de coûts	€ 9.385	€ 9.485	€ 10.000
	Rendement annuel moyen	-6,15%	-0,86%	0,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction de coûts	€ 9.592	€ 9.532	€ 10.000
	Rendement annuel moyen	-4,08%	-0,78%	0,00%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pouvez obtenir après déduction de coûts	€ 9.802	€ 10.020	€ 10.506
	Rendement annuel moyen	-1,98%	0,03%	0,51%
Scénario favorable	Ce que vous pouvez obtenir après déduction de coûts	€ 10.035	€ 10.689	€ 11.500
	Rendement annuel moyen	0,35%	1,15%	1,50%
Scénario en cas de décès				
Evénement assuré	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction de coûts	€ 9.902	€ 10.120	€ 10.506

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 10 ans et 2 jours, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez 10.000 EUR (montant hors taxe).

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation des performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où Belfius Insurance SA ne pourrait pas vous payer. Il est difficile d'estimer combien vous obtiendrez si vous sortez du produit avant l'échéance. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Que se passe-t-il si Belfius Insurances SA n'est pas en mesure d'effectuer les paiements?

Les actifs du fonds lié au contrat d'assurance-vie souscrit par le preneur d'assurance, forment un patrimoine spécifique, géré séparément des autres actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires.

Que va me coûter cet investissement?

Coûts au fil du temps

Les montants indiqués ci-dessous correspondent aux coûts cumulés du produit, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 EUR (hors taxe). Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Dans ce cas, cette personne vous en informera et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps. La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Investissement de 10.000 EUR	Si vous rachetez après 1 an	Si vous rachetez après 6 ans	Si vous rachetez après 10 ans, et 2 jours
Coûts totaux	€ 174	€ 294	€ 290
Incidence sur le rendement par an (réduction du rendement)	1,74%	0,49%	0,29%

Composition des coûts
Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,05%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuilles	0,00%	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements sous-jacents au produit.
	Autres coûts récurrents	0,24%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée: 10 ans et 2 jours

Les frais ci-dessous sont appliqués si vous voulez racheter le contrat entièrement ou partiellement. Veuillez prendre conscience qu'il y a un impact sur le rendement en cas d'une sortie anticipée.

Frais de sortie:

- 1% sur le montant racheté.
- Les frais de sortie ne sont pas prélevés dans les cas suivants: en cas de décès de l'assuré et à la date de l'échéance du contrat. En cas de rachat avant la fin de la période de détention recommandée cela peut avoir un impact sur la performance du produit. Pour un investissement jusqu'à la période de détention recommandée, veuillez consulter la rubrique « Que va me coûter cet investissement ».

Modalités de rachat:

Pour toute information complémentaire sur les modalités de rachat, le souscripteur peut consulter les conditions générales de « Belfius Invest Digital Economy 11-2030 », disponibles sur le site web belfius.be ou dans son agence de Belfius Banque.

Comment puis-je formuler une réclamation?

En cas de problèmes, vous pouvez adresser votre plainte en première instance à votre agence, à votre chargé de relations ou au service Gestion des Plaintes, B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, ou envoyer un e-mail à complaints@belfius.be. Si vous n'êtes pas satisfait de la réponse, vous pouvez vous adresser à Belfius Banque SA, Negotiation Claims (RT15/14), B-1210 Bruxelles, Place Charles Rogier 11, ou envoyer un e-mail à negotiation@belfius.be. Si vous ne trouvez pas la solution auprès des contacts ci-dessus, vous pouvez vous adresser à l'ASBL Ombudsman des Assurances, Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, ou envoyer un e-mail à info@ombudsman.as. Cette procédure n'exclut pas votre droit d'entamer une procédure judiciaire auprès des tribunaux belges compétents.

Autres informations pertinentes

Description des risques principaux: investir dans le contrat «Belfius Invest Digital Economy 11-2030 » peut comporter les risques suivants:

- un risque de crédit: si l'émetteur et le garant de l'obligation dans laquelle le fonds lié au contrat d'assurance-vie investit, sont en défaut de paiement (par exemple, à la suite d'une faillite), vous courez le risque que votre capital initialement investi ne soit remboursé que partiellement, voire pas du tout, à l'échéance finale. Le souscripteur supporte le risque financier de l'opération. Si Belfius Banque venait à connaître de graves problèmes de solvabilité, l'obligation sous-jacente pourrait être annulée, en tout ou en partie, ou convertie en instruments de capitaux propres (actions) (dit «bail-in»), sur décision du régulateur. Dans ce cas, vous courez le risque de ne pas récupérer les sommes auxquelles vous avez droit et de perdre la totalité ou une partie du montant investi et la plus-value;
- un risque de liquidité: l'investisseur qui voudrait procéder à un rachat avant l'échéance finale devra le faire à la valeur des unités correspondant au cours déterminé par Belfius Insurance SA en fonction des paramètres de marché du moment et de la valeur de l'obligation sous-jacente composant le fonds «Belfius Invest Digital Economy 11-2030 ». En conséquence, cela pourrait induire un prix de rachat inférieur ou supérieur au prix de la prestation à l'échéance finale du contrat;
- un risque de fluctuation de la valeur du contrat (risque de marché): la valeur des unités fluctuera en fonction de paramètres de marché tels que la santé financière de l'émetteur des obligations, l'évolution des taux d'intérêt et la volatilité des marchés;
- le risque financier sera entièrement supporté par le souscripteur.

Vous trouverez de plus amples informations sur les différents risques sur belfius.be/risques-investissements. Pour toute information complémentaire (frais d'entrée, fiscalité, prime), veuillez consulter le document «Information précontractuelle complémentaire», les conditions générales et le règlement de gestion disponibles gratuitement dans votre agence Belfius Banque ou sur le site belfius.be.